

Secrétariat général Service des ressources humaines Sous-direction mobilité, emplois,carrières

78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955 Note de mobilité SG/SRH/SDMEC/2016-812 20/10/2016

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion: Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction. Cette instruction ne modifie aucune instruction. Nombre d'annexes : 3

Objet : Appel à candidature : 3 postes dans le 2ème cercle

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Parc national de Port-Cros (PNPC):

1 poste de chef du service « Tourisme durable et culture » (H/F) (catégorie A) à Hyères (83).

Date limite de candidature : 15 décembre 2016

Agence pour le Développement de la Coopération Internationale dans les domaines de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Espaces Ruraux (GIP ADECIA) :

1 poste de conseiller(ère) résident(e) de jumelage – expert long-terme international, responsable de projet de coopération internationale (CRJ) (catégorie A,A+) en Serbie à Belgrade.

Date limite de candidature : 4 novembre 2016

Service Interministériel Départemental des Systèmes d'Information et de Communication (SIDSIC) :

1 poste de responsable SIDSIC (H/F) (catégorie A, A+) à Orléans (45).

Date limite de candidature : 15 décembre 2016

L'adjoint à la sous-directrice mobilité, emplois et carrières

Patrice CHAZAL



APPEL DE CANDIDATURES

Le Parc national de Port-Cros, établissement public sous tutelle du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, recrute par voie d'affectation ou de détachement à compter du 1er février 2017 un agent titulaire de catégorie A de la fonction publique, relevant du corps des attachés, qui sera chargé des fonctions de :

Chef du service « Tourisme durable et culture »

La personne recrutée sera chargée de conduire la stratégie de l'établissement en matière de tourisme durable et culture, définie au regard de la charte du Parc national et de son programme triennal d'actions, sous la responsabilité du directeur et de la directrice adjointe.

Rappel du contexte :

Créé le 14 décembre 1963, le Parc national de Port-Cros a une longue expérience de la gestion des milieux insulaires littoraux et marins de Méditerranée.

Outre l'île de Port-Cros, son action s'étend également sur l'île de Porquerolles ainsi qu'auprès d'espaces littoraux qui lui sont confiés en gestion, appartenant notamment au Conservatoire du littoral.

En application de la Loi du 14 avril 2006 portant réforme des parcs nationaux, le Parc national de Port-Cros s'est doté d'une charte, approuvée par le décret n° 2015-1824 du 30 décembre 2015, dont l'aire optimale d'adhésion s'étend sur le territoire du littoral varois compris entre les communes de La Garde, à l'ouest, et Ramatuelle, à l'est. Cinq communes ont adhéré à la charte : La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix-Valmer et Ramatuelle.

Cette charte et ses six ambitions, rapprochent dans un même projet d'ensemble à moyen terme les politiques de protection du patrimoine naturel dans les cœurs et de développement local durable dans l'aire d'adhésion et dans l'aire maritime adjacente.

Principales missions:

- Élaboration et mise en œuvre des orientations et objectifs de tourisme et de loisirs durables, comprenant la qualification d'une offre de tourisme et de loisirs durables basée sur la nature et la culture, l'animation des réseaux d'acteurs, la proposition et l'organisation d'activités durables et d'accueil du public, le suivi de la fréquentation et l'évaluation des résultats, la structuration d'une filière touristique durable alliant nature et culture;
- Mise en œuvre des orientations et objectifs de connaissance et valorisation du patrimoine culturel de la charte comprenant l'inventaire du patrimoine matériel et immatériel du périmètre du Parc, l'animation des réseaux d'acteurs, la proposition et la mise en œuvre d'actions de valorisation du patrimoine culturel, et notamment le développement des partenariats engagés autour de la littérature et du patrimoine littéraire;

- Mise en œuvre des orientations et objectifs autour de la marque « Esprit Parc national » comprenant la représentation du parc sur les questions de la marque Parc, la coordination du déploiement de la marque en lien avec le chargé de mission agriculture, le déploiement du marquage des services de tourisme et de loisirs, l'animation et la promotion du réseau, des prestataires et producteurs marqués;
- Appui à l'émergence et au montage de projets partenariaux culturels et touristiques durables avec les collectivités locales, les partenaires privés, les partenaires européens ou méditerranéens y compris l'appui technique et administratif et la recherche de financements;
- Mission de référent pour le tourisme durable, la connaissance et la valorisation du patrimoine, la marque « Esprit Parc national » auprès des partenaires institutionnels (aussi bien régionaux que nationaux) animation, suivi et évaluation des actions partenariales.

Le champ des missions est à dominante terrestre mais il peut également couvrir des thématiques maritimes telles que la valorisation du patrimoine maritime.

La personne qui sera recrutée sur ce poste devra travailler en transversalité avec l'ensemble des secteurs et services de l'établissement public dans le cadre de la mise en œuvre de la charte et les associer au projet.

Elle devra également travailler en contact avec les services de l'État et les collectivités territoriales.

Profil du candidat :

- Capacité à travailler en mode projet, en transversalité et avec une pluralité de partenaires,
- Capacité à piloter en autonomie les projets dont il/elle a la charge,
- Très bon relationnel.
- Esprit d'initiative, dynamisme, synthèses et organisation, autonomie,
- Capacité à se déplacer à l'étranger.

Expérience souhaitée :

Une expérience confirmée, dans le domaine du tourisme durable, comprenant notamment le montage de projets autour des filières nature et culture. Le candidat doit disposer d'une bonne connaissance en matière d'éco-tourisme, d'ingénierie touristique, et de patrimoine culturel. Des aptitudes à la concertation et au travail d'équipe seront recherchées.

- Bonne connaissance du secteur touristique et de l'itinérance (diagnostic, mécanismes) et plus particulièrement en Méditerranée et dans les problématiques insulaires.
- Bonne connaissance des milieux de la littérature et du monde de l'édition et expérience dans la valorisation de l'écrit,
- Expérience dans la mise en œuvre d'un programme européen sur le tourisme, type Mediterranean experimentation of ecotourism,
- Expérience de travail en projet et d'animation de groupes-projets et de réseaux dans ce domaine,
- Bon niveau de culture générale,
- Maîtrise des outils de communication,
- Pratique de l'anglais, parlé et écrit.

Conditions particulières:

Permis B indispensable.

Ce poste, basé au Castel Sainte Claire à Hyères, nécessite une grande disponibilité du fait de déplacements fréquents ou de réunions nombreuses, ayant souvent lieu en soirée, ou en fin de semaine.

Démarches à accomplir :

Adresser une lettre de candidature faisant ressortir la motivation et un curriculum-vitae détaillé ainsi que le dernier arrêté d'élévation d'échelon à :

Monsieur le Directeur de Parc national de Port-Cros 181, allée du Castel Sainte Claire BP 70220 83406 – HYERES CEDEX

en précisant « recrutement chef du service Tourisme durable et culture » sur l'enveloppe.

Poste à pourvoir le :

1er février 2017.

Date limite de dépôt des candidatures :

15 décembre 2016, le cachet de la poste faisant foi.

Modalité de sélection :

La présélection des candidats se fera sur dossier.

Le choix définitif interviendra après une séance d'audition des candidats présélectionnés.

Catégorie A / A+ Expert long-terme International

Responsable de projet de coopération internationale (CRJ) en Serbie à Belgrade dans le cadre d'un jumelage « Enregistrement des variétés végétales »

Début de mission estimée : Entre Mars 2017 et Juin 2017

Durée: 21 mois

Niveau de classement parcours professionnel : 3

MISSIONS DE LA STRUCTURE	Un appel à proposition a été lancé auprès des États membres de l'Union euro- péenne pour un projet de jumelage avec la Serbie de 18 mois, intitulé « Strengthe- ning capacities of phytosanitary sector in the field of plant varieties registration, in- cluding improvement of variety testing authorities » (Renforcement des capacités dans le domaine de l'enregistrement des variétés végétales, incluant l'amélioration des modalités de contrôle). La réponse à cet appel à proposition est fixée au 23 novembre 2016.
	La France envisage de répondre à cet appel et doit notamment proposer un(e) chef de projet et <u>un(e) Conseiller(ère) résident(e) de jumelage</u> (CRJ) qui fait l'objet du présent appel à candidature.
OBJECTIFS DU POSTE	L'objectif général du projet est de contribuer à l'amélioration du fonctionnement du Département serbe pour les variétés végétales via notamment l'application de meilleures pratiques pour le testing des variétés végétales et leur enregistrement en vertu de la réglementation européenne.
	Les résultats principaux du jumelage sont les suivants :
	Result 1 : Current legal and institutional framework assessed and procedures developed in accordance with the EU regulations and CPVO recommendations,
	in the area of registration of agricultural plant varieties.
	Result 2 : Professional skills of staff from institutions involved in plant variety testing improved, through training sessions on execution of DUS and VCU trials.
	Result 3: Staff from Department for Plant Variety Registration and testing authorities trained to keep national procedures up-to-date according to changes in CPVO protocols and UPOV guidelines.
	Result 4: Register of Maintainers for old domestic and domesticated varieties of fruit and grape with official database established and incorporated into the existing National register of agricultural plant varieties.
DESCRIPTIF DES ACTIVITES	Le conseiller(ère) résident(e) de jumelage est un expert long-terme international ayant en charge la direction des opérations au quotidien . Durant cette période, le CRJ assurera la gestion du projet et accomplira les tâches qui lui sont affectées.
	Ses missions consistent notamment à : • la coordination des différentes interventions des experts lors de leurs visites techniques et au moment du déroulement des actions ;
	• la mise en place des comités, commissions et groupes de travail nécessaires au bon déroulement du projet ;
	• l'organisation des ateliers de travail, de formation et de restitution ainsi que des visites d'étude ;
	 la coordination du pilotage du projet et l'élaboration des rapports de suivi intermédiaires ;
	 le suivi des activités réalisées par les experts courts termes et la coordination de l'élaboration des documents et rapports techniques requis; la préparation et la mise en œuvre des actions d'information et de communication sur le projet et ses réalisations. La langue de travail sera l'anglais.
CHAMP RELATIONNEL DU POSTE	ce projet de jumelage tend à accompagner le ministère dans sa démarche d'amélioration de l'efficience des politiques publiques visées par ce jumelage, avec toutes les DG du ministère et les Institutions sous sa tutelle.

Le Conseiller Résident du Jumelage (CRJ) est un fonctionnaire de l'administration partenaire, titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, doit répondre aux spécifications ci-après :

COMPETENCES LIEES AU POSTE	Expérience considérée comme indispensable	Expérience considérée comme un atout supplémentaire
	 - Il doit occuper des postes à responsabilité dans une structure administrative ou parapublique d'un Etat Membre en charge de cette mission; - BAC +5 dans les domaines des filières plants, semences, biotechnologie, agronomie et champs associés. - Au minimum 3 ans d'expérience dans les domaines de production de plants et semences dans l'administration publique des pays membres ou organismes agréés par l'Union Européenne - Connaissance de la législation européenne dans les domaines de production de plants - Expression courante écrit et oral en anglais - Capacités professionnelles lui permettant de gérer et coordonner un projet d'accompagnement et d'échanges institutionnels; - Aptitudes pour la négociation et l'animation de groupes de travail (équipe d'expert, cadres); - Bonne maîtrise des outils informatiques usuels (logiciels de traitement de texte et de présentation, tableurs) 	comme un atout supplémentaire - Avoir été en charge et/ou participé, au sein de son administration, à l'élaboration, à la mise en œuvre et/ou au suivi/évaluation de politiques agricoles et rurales - Ayant une expérience dans les programmes d'adhésion ou d'association et/ou dans les programmes
	- Bonnes capacités relationnelles et de communication	

MODALITES DE CANDIDATURE	Les candidatures devront être transmises, accompagnées d'un CV en français (modèle Europass disponible sur le site http://europass.cedefop.europa.eu/), par voie électronique et sous couvert du chef de service. Elles sont à adresser au plus tard le 4/11/2016 délai de rigueur, à Monique Tran, Directrice du GIP ADECIA et Xavier Pacholek, Chef du bureau des bureau exportations et partenariats internationaux au MAAF /DGPE.
CONTACTS	Vladimir TARDY, MAAF/BEPI (<u>vladimir.tardy@agriculture.gouv.fr</u> ; 01 49 55 48 73) Alice WANNEROY, GIP ADECIA (<u>alice.wanneroy@agriculture.gouv.fr</u> ; 01 49 55 44 33) Pierre POUSSARD, GIP ADECIA <u>pierre.poussard@agriculture.gouv.fr</u> ; 01 49 55 81 79)
Pour en savoir plus	http://ec.europa.eu/enlargement/tenders/twinning/index_en.htm http://www.adecia.org/notre-expertise/jumelages-institutionnels.html



Présentation du rôle des Conseillers résidents de jumelage

Dans le cadre des appels à proposition de Jumelages de plus de 6 mois, la France doit proposer un/une Conseiller(ère) résident(e) de jumelage (CRJ).

Responsabilités

Le conseiller(ère) résident(e) de jumelage est un(e) expert(e) long-terme international ayant en charge la direction des opérations au quotidien.

Résidant dans le pays bénéficiaire pour une longue durée (de 12 à 36 mois), il/elle sera responsable de la gestion globale et la coordination des activités du projet, en collaboration étroite avec le chef de projet et les experts du pays bénéficiaires et français :

- préparer tous les documents liés au jumelage,
- coordonner et organiser les activités de formation et de visites d'étude.
- fournir des conseils techniques pour la gestion du personnel dans le cadre du développement du projet,
- faciliter la coordination entre les ministères et les institutions impliquées,
- organiser des réunions avec les acteurs et parties prenantes du projet,
- fournir un appui aux experts court-terme pour la bonne organisation des formations.

Le départ et le retour de l'agent en mission long-terme peuvent être facilement anticipés :

- une période de latence de 6 à 12 mois, entre le dépôt d'une offre et le départ en mission,
- la durée d'un jumelage est fixée dès le début, et peut être allongée d'une durée de 3 mois maximum.

Rémunération

Le CRJ continuera à percevoir son salaire normal (dont les primes, supplément familial...) dans son État membre d'origine tout au long de sa mission.

Pour le compte du MAAF, le GIP Adecia perçoit une somme équivalente à celle qu'il aurait perçue s'il avait continué à travailler dans son administration d'origine (et non à l'étranger), y compris les charges sociales et patronales assimilées, plus une prime de 6 % du montant total pour couvrir les frais supplémentaires d'un remplaçant.

En plus de son salaire normal, le CRJ recevra une allocation de subsistance égale à une demi-indemnité journalière selon le taux fixé par la Commission pour toute la durée de sa mission. (pour la Serbie: 78 euros / jour, sur toute la durée du projet).

Les frais suivants lui seront également remboursés (sur présentation d'un justificatif du paiement) en fonction d'un barème applicable à tous les EM:

- loyers pour logement:
- frais de scolarité si le CRJ est accompagné de ses enfants;
- frais de voyage au début et à la fin de sa mission;
- <u>frais de déménagement</u> (pour le contenu complet de son ménage s'il est accompagné de sa famille ou pour une partie de ses effets personnels, s'il déménage seul);
- <u>indemnité mensuelle pour voyage aller-retour dans l'EM</u> à partir du second mois de sa mission, si aucun frais lié aux membres de la famille n'est facturé au projet;
- assurance maladie et accident.

Spécificités des agents à la retraite

Des experts récemment mis à la retraite (moins de deux ans avant le lancement du projet) peuvent être réengagés en qualité d'agents publics temporaires soit par une administration, soit par un organisme mandaté. À l'instar des fonctionnaires non statutaires, ils doivent être liés contractuellement à l'organisme responsable du projet de jumelage. Le remboursement du salaire des experts récemment mis à la retraite s'effectuera selon les mêmes principes que ceux qui ont été énoncés plus haut pour les agents publics temporaires.

Si la législation nationale prévoit la déduction du montant de la retraite du traitement du fonctionnaire du secteur public, le projet ne remboursera que les dépenses salariales réelles du contractant.



PREMIER MINISTRE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT

Le 20 mars 2016

Numéro du Poste : à renseigner par la DSAF

A pourvoir:

FICHE DE POSTE VACANT ou SUSCEPTIBLE D'ETRE VACANT * *Rayer la mention inutile

FICHE DE LOSTE VA	Rayer la mention intune	
Auprès :	Intitulé du service demandeur : SIDSIC Loiret	
	Bureau : Préfecture du loiret	
	Service : SIDSIC	
Lieu de travail :	Préfecture du Loiret 181 rue de Bourgogne Orléans	
Catégorie :	☒ A+ ☒ A □B □C	
Corps/grade souhaité :	A+, A confirmé	
□ ouvert aux contractuels		
Intitulé du poste :	Responsable SIDSIC (Service Interministériel Départemental des Systèmes d'Information et de Communication)	
Référentiel emplois SIDSIC :	SIC 082 A	
Activités du service :	Assurer la mise en place et la maintenance des équipements informatiques, de téléphonie et de radio pour la préfecture et les directions départementales interministérielles du loiret	
Position du poste dans l'organisation :	Nom et fonction du N+1 : Hervé JONATHAN Secrétaire Général de la Préfecture Nom et fonction du N+2 : Nacer MEDDAH Préfet de la région Centre Val de Loire et du Loiret	
Missions et activités du titulaire du poste : (les activités sont déclinées en relation avec les missions dont elles dépendent)	MISSION Conduire la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de systèmes d'information et de communication au niveau départemental telles que définies par la DINSIC, les ministères du périmètre RéATE départemental et les décideurs locaux.	
иот енез иерепиет)	 Activités principales ■ Manager un service de 17 agents. ■ Animer et coordonner l'activité des pôles opérationnels interministériels dont celle du standard de la préfecture ■ Décliner et mettre en œuvre la stratégie de la fonction SIC départementale en intégrant les orientations stratégiques nationales (ministères et DINSIC) et les attentes des décideurs locaux (SG de préfecture et directeurs DDI). ■ Assurer le pilotage opérationnel quotidien des agents SIDSIC en visant à optimi- 	
	ser la gestion des ressources disponibles et en veillant à assurer la continuité de	

	service et la gestion de crise.
	Assurer le pilotage technique des services.
	Contribuer au développement personnel et professionnel des agents SIC de son équipe.
	Harmoniser et professionnaliser les pratiques issues des différentes structures d'origine.
	Conduire la mise en œuvre des chantiers de convergence et de mutualisation afin d'optimiser les ressources SIC locales
	Se tenir informé sur l'évolution des technologies et des offres de service ministérielles et externes
Contraintes du poste	Très forte disponibilité
(facultatif)	
Profil recherché	■ Capacité managériale
1 Tom recherche	■ Connaissances techniques en informatique, réseau et télécommunication
(Cette mention peut être utile pour un poste spécifique ou pour recrutement de contractuel)	, -
G (Savoir-faire
Compétences	■ Capacité d'encadrement et d'organisation d'un service (gestion de la charge de travail des agents, gestion des priorités et des urgences)
	Capacité à mettre en œuvre et assurer le bon déroulement au niveau local des projets de transformation définis au niveau national
	Aptitude à communiquer avec transparence et pédagogie auprès des décideurs locaux et des collaborateurs
	Aptitude à mettre d'accord les multiples clients (préfecture et DDI) sur les orientations des SIC départementaux
	■ Capacité à animer des réunions et groupes de travail
	■ Capacité d'écoute et de dialogue avec les collaborateurs de l'équipe
Personnes(s) à contacter :	Secrétaire Général de la Préfecture : Hervé JONATHAN 02.38.81.42.52 DRH : Christelle CHAZAUX
Candidature à adresser par courriel	sylvie.lindenblith@loiret.gouv.fr